



Make a Difference, Environmentally!

Stay on the Trail.



www.ATVNW.ca

What is ATV NatureWatch?

All-Terrain Vehicles (ATVs), when ridden responsibly, provide safe, exciting and increasingly popular opportunities for families, community groups and tourists to explore nature in Canada.

ATV NatureWatch presents and encourages a code of behaviour for all ATV riders.

On the trail, ATV NatureWatch will help increase your enjoyment of the outdoors.

On the Internet, the ATV NatureWatch Web site will enrich your riding experience with information such as maps of identified ATV-welcome trails.

Why ATV NatureWatch?

ATV NatureWatch is designed to ensure that you and others will be able to continue to enjoy this activity for many, many years to come. We invite you to “watch out” for the environment, your fellow riders, and the people and wildlife who make their homes here.

ATV NatureWatch is a way of being a responsible and respected trail rider, an environmentally-conscious person who understands his or her place within nature.

Key Concerns

This brochure has been produced to make you aware of, and to assist you in promoting, the ATV NatureWatch principles, guidelines, and better practices. Please join us in spreading the word.

ATV NatureWatch addresses five key areas of concern:

1. Safety and the Environment;
2. Sensitive Habitats;
3. Trail Etiquette;
4. Private Property; and
5. Crimes in Nature.



BETTER PRACTICE

The responsible riding of an ATV on identified trails helps protect the environment.



1. Safety and the Environment

Careless ATV use can cause needless human injury and environmental damage. Always ride on a designated trail that has been identified for the use of ATV riders. That trail will help you better enjoy the surprising and delightful sights that the outdoor experience provides.

Remember it's you, the safe and responsible rider, who protects the environment. Please think and act accordingly:

- Know your ATV before you begin to ride — check the owner's manual and read all warning labels on the machine;
- To reduce negative environmental impact, practice sensible riding behaviour, including proper steering, braking, and acceleration procedures;
- Find and take an approved Rider Training course — a wise investment for any rider; and
- Obey all provincial ATV regulations.



BETTER PRACTICE

Stay on the trail.

2. Sensitive Habitats — Plants, Soil, Water and Wildlife

It's sometimes difficult to visualize and appreciate what improper ATV use can do to wetlands, soil, watercourses and plants.

Even micro-organisms, essential to the habitat, have particular requirements:

- Stay away from environmentally sensitive areas such as swamps and marshes;
- Use bridges to cross all water courses — if there is no bridge available, cross at right angles to the banks, where it is low and the ground is firmer; and
- Avoid nesting areas and yield the trail to any wildlife.



BETTER PRACTICE

Stay out of the water and away from vegetation.

3. Trail Etiquette and Other Users

All ATV riders have to first find out where they can ride legally, as well as responsibly. Remember the following:

- ATV riders do not belong on single-use trails such as those for hikers or bicyclists;
- On any multiple-use trail, find out which kinds of trail users are allowed; and
- Slow down and, if appropriate, signal with your horn when approaching other trail users.



BETTER PRACTICE

When approaching or overtaking hikers and bicyclists, stop and exchange a friendly word or two.

4. Private Property

Unfortunately, a small minority of riders creates a huge public relations problem for the rest of us by riding where they shouldn't. Remember:

- ATVs are not permitted on private land without permission of the landowner;
- Obey all signs and respect fences; and
- Operate your ATV as quietly as possible.



BETTER PRACTICE

If you don't know, don't go!

5. Crimes in Nature

When riding trails, especially through more developed areas, farming communities, or near cottages and camps, you may discover evidence of actions that have adversely affected nature and private or public property. These could include:

- Vandalism or the destruction of property;
- Illegal dumping of garbage or toxic materials;
- Fish and game violations such as poaching; and
- Illegal removal of resources, e.g.: trees, shorelines, or sand and gravel.



BETTER PRACTICE

Call Crime Stoppers. Be an ATV NatureWatcher. — 1-800-222-TIPS (8477) —

Get Your Free
ATV NatureWatch
Decal



Make A Difference Environmentally by being a responsible rider. Affixing the ATV NatureWatch decal to your vehicle or helmet will tell others you are a responsible, environmentally-friendly ATV rider, and promote the ATV NatureWatch program.

To obtain your free decal, fill out this form and post it to:

ATV NatureWatch
Canadian Off-Highway Vehicle
Distributors Council
3000 Steeles Avenue East, Suite 201
Markham, Ontario, L3R 4T9

or

Visit www.ATVNW.ca, click on “Free Decal”, and send us your delivery info, electronically.

Name: _____

Mailing Address: _____

Telephone: () _____

Email: _____

COHV CVHR

Canadian Off-Highway Vehicle Distributors Council
Conseil Canadien des Distributeurs de Véhicules Hors Route



Faites votre part pour l'environnement!

Restez sur le sentier.



www.VTTEL.ca

Qu'est-ce que VTT ÉCO-LOGIQUE ?

Lorsque utilisés de manière responsable, les véhicules tout terrain (VTT) permettent aux familles, aux groupes communautaires et aux touristes, d'explorer les sites naturels du Canada.

VTT ÉCO-LOGIQUE propose un code de conduite écologique à l'intention de tous les adeptes de VTT.

Sur le sentier, le programme VTT ÉCO-LOGIQUE permettra d'accroître votre appréciation de la nature.

Sur Internet, le site Web de VTT ÉCO-LOGIQUE enrichit votre expérience de randonnée à VTT avec des renseignements sur les sentiers répertoriés ouverts aux VTT.

Pourquoi le programme VTT ÉCO-LOGIQUE ?

Ce programme vise à assurer que les adeptes VTT, comme vous, puissent continuer de s'adonner à cette activité récréative pour les années à venir. Nous vous encourageons à « prendre soin » de l'environnement, des autres adeptes ou randonneurs et à respecter la faune résidente.

VTT ÉCO-LOGIQUE, c'est aborder les sentiers de manière responsable et respectueuse face à l'environnement et chercher à mieux comprendre sa place dans le milieu naturel.

Préoccupations clés

La présente brochure a été conçue pour vous aider à mieux prendre conscience des principes, des recommandations et des habitudes privilégiées par VTT ÉCO-LOGIQUE et à vous aider à les promouvoir. Nous vous invitons à vous joindre à nous pour faire passer le mot.

Le programme VTT ÉCO-LOGIQUE couvre cinq points importants :

1. Sécurité et environnement
2. Habitats fragiles
3. Étiquette des randonneurs
4. Propriété privée
5. Crimes contre la nature



BONNE HABITUDE

La conduite responsable d'un VTT sur les sentiers identifiés aide à protéger l'environnement.



1. Sécurité et environnement

La conduite négligente d'un VTT peut causer des blessures et porter atteinte à l'environnement. Veuillez toujours emprunter les sentiers identifiés pour les VTT. Ces sentiers vous permettront de mieux apprécier la nature.

Rappelez-vous qu'il n'en tient qu'à vous, randonneur prudent et responsable, d'assurer la protection de l'environnement. Veuillez donc réfléchir et agir en conséquence :

- Familiarisez-vous avec votre VTT avant de prendre le sentier (voir le Guide de l'utilisateur et les vignettes d'avertissement qui apparaissent sur le véhicule).
- Pour limiter les effets nuisibles à l'environnement, adoptez un style de pilotage judicieux dans vos changements de direction, vos freinages et vos accélérations.
- Suivez un cours de formation approuvé destiné aux adeptes VTT. Il s'agit d'un bon investissement.
- Respectez tous les règlements provinciaux s'appliquant aux VTT.



BONNE HABITUDE

Ne déviez jamais du sentier désigné.

2. Habitats fragiles — Sol, eau, faune et flore

Il est parfois difficile de s'imaginer et d'apprécier les conséquences que la conduite négligente d'un VTT peut avoir sur les marécages, le sol, les cours d'eau et les plantes.

Même les microorganismes essentiels à l'habitat, ont des besoins particuliers :

- Éloignez-vous des zones écologiquement sensibles telles que les marais et les terrains marécageux;
- Empruntez les ponts pour rejoindre le côté opposé des cours d'eau ou traversez à angle droit des berges là où le niveau de l'eau est bas et où la terre est plus ferme;
- Évitez les aires de nidification et cédez le sentier à la faune.



BONNE HABITUDE

Tenez-vous à l'écart de l'eau et de la végétation.

3. Étiquette de randonneurs

Tous les adeptes du VTT doivent avant tout savoir où ils peuvent se promener en toute légalité et de manière responsable. Gardez les consignes suivantes à l'esprit :

- Évitez les sentiers à vocation unique comme les sentiers réservés à la randonnée à pied ou à bicyclette.
- Sur les sentiers polyvalents, renseignez-vous sur les types de randonnée autorisés.
- Ralentissez et, si nécessaire, klaxonnez à l'approche d'autres randonneurs.



BONNE HABITUDE

Lorsque vous rencontrez des randonneurs à pied ou des cyclistes, arrêtez-vous et échangez quelques mots avec eux.

4. Propriété privée

Il existe malheureusement une petite minorité d'adeptes VTT qui ternissent l'image publique du sport en roulant là où ils ne le devraient pas. Rappelez-vous que :

- L'accès des VTT aux terrains privés est interdit sans l'autorisation expresse des propriétaires;
- Obéissez rigoureusement à tous les panneaux et respectez toutes les clôtures.
- Soyez le moins bruyant possible avec votre VTT



BONNE HABITUDE

Dans le doute, abstenez-vous !

5. Crimes en pleine nature

En parcourant les sentiers, surtout dans les régions développées et les collectivités agricoles, il peut vous arriver de constater des actes préjudiciables à la nature, à la propriété privée ou au domaine public. Ces actes pourraient comprendre :

- Vandalisme ou destruction de propriété;
- Déversement illégal d'ordures ou de produits toxiques;
- Braconnage et autres violations (poissons, gibier);
- Déplacement ou prélèvement de ressources naturelles (arbres, rivages, sable, gravier).



BONNE HABITUDE

Appelez Échec au crime et soyez un adepte du VTT ÉCO-LOGIQUE.

— 1-800-222-8477 —

Obtenez un autocollant VTT ÉCO-LOGIQUE gratuitement



Faites votre part pour l'environnement : soyez un adepte du VTT responsable. En apposant l'autocollant VTT ÉCO-LOGIQUE à votre véhicule ou à votre casque, vous affirmez que vous êtes un adepte responsable et respectueux de l'environnement et vous faites la promotion du programme VTT ÉCO-LOGIQUE.

Pour recevoir un autocollant VTT ÉCO-LOGIQUE gratuit, remplissez ce formulaire et postez-le à :

VTT ÉCO-LOGIQUE
Conseil canadien des distributeurs de véhicules hors route
3000 Steeles Avenue East, Suite 201
Markham, Ontario, L3R 4T9

ou

Visitez www.VTTEL.ca, puis cliquez sur « Autocollant gratuit » et expédiez-nous votre information de manière électronique.

Nom : _____

Adresse postale : _____

Téléphone : () _____

Courriel : _____

COHV CVHR
Canadian Off-Highway Vehicle Distributors Council
Conseil Canadien des Distributeurs de Véhicules Hors Route

